

AVIS AUX CITOYENS

Programme d'identification des bonhommes à eau (boîtes de service)

Cher(e) citoyen(ne),

La Municipalité met en place un programme d'identification des bonhommes à eau sur l'ensemble du territoire.

Objectif du programme

Ce programme vise à localiser et identifier rapidement les bonhommes à eau de chaque propriété afin de permettre à la Municipalité d'intervenir plus efficacement, notamment en cas de bris, de travaux de plomberie, de recherche de fuite ou d'entretien préventif.

Pourquoi c'est important pour vous

Une identification claire du bonhomme à eau permet :

- une intervention plus rapide lors d'interventions municipales, notamment en cas de bris, de tuyau gelé ou de problème au bonhomme à eau;
- un accès facilité lors de vos travaux de plomberie;
- une meilleure détection des fuites d'eau;
- un entretien préventif plus efficace;
- une réduction de vos coûts liés à l'intervention d'entrepreneurs privés

Ce que vous devez faire

D'ici le **31 août 2026**, chaque propriétaire devra :

1. localiser son bonhomme à eau;
2. le déterrer avec précaution, s'il est enfoui;
3. le rendre visible;
4. planter le piquet fourni à proximité.

La Municipalité distribuera à chaque adresse un piquet avec une extrémité peinte en rouge, accompagné du présent avis.

Important

- La Municipalité est responsable de la portion située entre l'aqueduc principal, jusqu'au bonhomme à eau;
- Le citoyen est responsable du bonhomme à eau et de la tuyauterie jusqu'à l'intérieur de sa maison;
- Seul le personnel autorisé par la Municipalité peut manipuler le bonhomme à eau.

Comment localiser votre bonhomme à eau

Le bonhomme à eau, aussi appelé boîtier de services, se trouve à l'extérieur, généralement à la limite de votre propriété et de l'emprise de rue.

Pour vous aider à le localiser, vous pouvez :

- consulter votre certificat de localisation;
- vérifier les éléments à proximité, comme un poteau d'Hydro-Québec, une borne-fontaine ou le bonhomme à eau du voisin;
- demander aux anciens propriétaires ou aux voisins, si nécessaire.

Dans certains cas, le bonhomme à eau peut être recouvert de terre, de gazon, d'asphalte ou de pavé uni. Il est aussi possible que certaines propriétés aient plus d'un bonhomme à eau.

Si vous ne le trouvez pas

Si vous ne parvenez pas à localiser votre bonhomme à eau, vous pouvez transmettre une demande à la Municipalité afin qu'un représentant tente de le trouver à l'aide d'un détecteur de métal, sur rendez-vous.

Veuillez transmettre votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone à : administration@vsll.ca

Suite du programme

Une fois les bonhommes à eau identifiés, la firme Aqua Data procédera à leur géolocalisation et constituera une banque de données qui permettra à la Municipalité de mieux les repérer dans le futur.

La Municipalité apprécie la collaboration de chacun afin de rendre possible ce projet.

Cordialement,

Anick Courval, urbaniste

Responsable de l'urbanisme et des projets municipaux